

Auxerre, le 21/11/2025

La directrice de la santé publique

Direction de la santé publique
Département prévention santé environnement

Affaire suivie par : Euphrasie ROUSSELAT
Courriel : ars-bfc-dsp-se-89@ars.sante.fr

Téléphone : 07.63.42.97.26

Objet : CHASSY – Extension de la production avicole
Réfer: Votre transmission en date du 7 novembre 2025

Par transmission citée en référence, vous m'interrogez sur le projet présenté par l'EARL VSH et relatif à un l'augmentation de la production avicole avec 2 poulaillers de 2400 m² chacun situé sur les parcelles ZC 80 et 81 sur la commune de CHASSY.

Le projet comprend un plan d'épandage des fientes des poulaillers.

De ce fait, une visite sur site a eu lieu le 11 octobre 2024, auquel l'ARS a participé. Lors de cette dernière, il a été convenu le retrait de 3 parcelles du plan d'épandage proposé. Il s'agit des îlots 34, 35 et 37 à proximité immédiate du périmètre de protection rapprochée du captage de Poilly sur Tholon.

Comme convenu lors de la visite, j'émets un avis favorable sous réserve du retrait de ces 3 parcelles.

**P/le directeur de la santé publique,
L'Ingénieur d'études sanitaires**


Bruno BARDOS

